

Réf: Dossier N° : 48459

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « JZ IMMO TRANS » en abrégé «JZ IMMO TRANS »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE -DJIBI, LOT 500, 08 BP
3417 ABJ 08**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 16 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « JZ IMMO TRANS » en abrégé «JZ IMMO TRANS ».

Objet: La gestion foncière, immobilière et de la construction, L'achat et la vente de terrains et de maisons, L'aménagement foncier, La promotion immobilière, Le bâtiment et travaux publics, La location de terrains et maisons, Tous travaux de bâtiments et de construction, Le conseil et l'assistance juridique en matière de droit foncier immobilier et de construction..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE -DJIBI, LOT 500, 08 BP
3417 ABJ 08

GERANT: Monsieur ZOHOU JOSEPH.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-10363 du 16/04/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°9667 du 16/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

